



## Saint-Caprais de Bordeaux

### Horaires mairie

- Lundi et vendredi : de 14h à 19h
- Mardi au jeudi : de 08h à 12h et de 14h à 18h
- Tél. : 05.57.97.94.00
- Fax : 05.57.97.94.01

### Conseils municipaux

Les comptes-rendus sont disponibles sur le blog de la mairie à l'adresse : [stcapraisbx.blogspot.com](http://stcapraisbx.blogspot.com)

### Permanences

- C. BONETA, le maire, reçoit sur rendez-vous pris en mairie.
- R. MANGEMATIN, première adjointe en charge des affaires sociales, reçoit le mardi de 9h à 12h et sur rendez-vous.
- Les autres adjoints reçoivent sur rendez-vous.

### Médiathèque

Mardi : 16h30 - 18h,  
Mercredi : 14h - 19h,  
Vendredi : 16h30 - 19h,  
Samedi : 2ème et 4ème du mois, de 10h à 12h.

Toutes les infos de la médiathèque sur : <https://www.facebook.com/mediathequesai>  
<https://www.facebook.com/mediathequesai>  
<https://www.facebook.com/mediathequesai>

### Dossiers rentrée scolaire 2016-2017

Les dossiers de la prochaine rentrée scolaire ont récemment été distribués aux parents des élèves scolarisés à Saint Caprais. Nous vous rappelons, qu'il est impératif de rapporter ces derniers à la MAIRIE avant le 15 mai 2016.

## Réouverture de la supérette

L'ouverture d'une supérette sous l'enseigne "cocciMarket", place des commerces, va redonner un nouveau souffle au centre-bourg de Saint-Caprais.

Isabelle et Henri Bargès vous accueillent, avec sourire et dynamisme, dans cet espace complètement réaménagé.

Un espace Bio, des produits locaux (vin, miel...), un appétissant étalage de fruits et légumes, un étal de fleurs... viennent s'ajouter aux produits habituels.

Un service livraison à domicile est également proposé.

L'inauguration officielle, organisée par la municipalité, a eu lieu le samedi 16 avril à 11h afin d'accueillir chaleureusement nos nouveaux commerçants. Nous ferons plus ample connaissance avec eux dans le prochain bulletin communal.

Horaires :

- du lundi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 20h
- le dimanche de 7h30 à 12h30.



## Approbation du budget communal

Le budget primitif de la commune pour l'année 2016 a été présenté et voté lors du conseil municipal du 11 avril.

Il s'équilibre à 2.375.237,68 € en fonctionnement et à 1.878.536,60 € en investissement.

Les chiffres détaillés sont en ligne à l'adresse <http://stcapraisbx.blogspot.com> et de plus vastes explications vous seront communiquées dans le prochain Bulletin Communal d'Informations.

## Modifications des réglementations de circulation dans la commune

### 50 km/h sur la route de Madirac

La route de Madirac, jusque-là autorisée à 90 et 70 km/h va être réglementée à 50 km/h du Chemin de Versailles jusqu'à Madirac.

Cette décision, votée au conseil municipal, a été prise pour sécuriser cette zone dont l'urbanisation s'est développée... à grande vitesse !



### Interdiction des 2 roues motorisés sur la place des commerces

Un arrêté municipal a été pris pour interdire l'accès des 2 roues motorisés sur la place des commerces.

En effet, cette zone, destinée aux piétons, est souvent le théâtre de dérapages et autres burns venant des 2 roues, ce qui est dangereux. C'est également gênant pour les riverains et les usagers de cette place où l'activité est importante.

Les contrevenants pourront être verbalisés par la gendarmerie ou la police municipale.

## Vandalisme et incivilité... ça suffit !

Les actes de vandalisme et d'incivilité sont de plus en plus nombreux dans la commune :

- Au complexe sportif : infractions récurrentes avec de multiples dégradations, telles que casses de vitres, portes, fenêtres, sanitaires... vols de matériel, vidages d'extincteurs, enclenchements des alarmes incendie.

- A la maternelle : infractions et petits larcins.

- A la cantine : vol de matériel de cuisine (trancheuse à jambon, robots, appareils électroménagers...), pour un coût de 4000€.

De tels actes ne sont pas justifiables. Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie de Créon et des enquêtes sont menées.

La municipalité va faire le nécessaire pour renforcer la sécurisation des bâtiments.

*Avec les beaux jours, la douceur et l'art de vivre dans le village se font la part belle : le plaisir des sens à travers une nature riche et généreuse, l'envie de flâner au soleil, de jardiner, et de passer de bons moments entre amis ou en famille.*

*Je vous souhaite de profiter au mieux de ces instants privilégiés qu'offre la vie Saint-Capraisienne.*

*Le Maire, C. Boneta*



Jérémy, au dernier rang, entouré d'élus et de bénévoles.

## Médiathèque Départ de Jérémy Robert

Jérémy Robert, qui était remplaçant au poste de médiathécaire depuis avril 2014, a quitté Saint-Caprais.

Fort apprécié des lecteurs et des écoliers dont il s'occupait lors des TAP, Jérémy, alias "Jack Sparrow",

laissera son empreinte dans les rayonnages de la médiathèque.

Une petite réception a été organisée pour fêter ce départ qui lui promet d'autres horizons professionnels. Elus, bénévoles et collègues ont partagé un moment privilégié avec lui.

Mais, que les adeptes n'aient crainte, vous le retrouverez aux commandes des platines lors des soirées des vacances.

## Vernissage des chemins de la Jaugue

Le samedi 16 avril, élus, partenaires du projet et marcheurs étaient conviés à l'ouverture des chemins Art et Paysages "Points de Vue, Estey de la Jaugue, de sa Source à la Garonne".

Après les discours officiels et un retour sur la genèse du projet, les 150 participants se sont élançés, depuis Handivillage, sur les 12 kms de cheminements inédits qui

vous sont librement offerts jusqu'au 30 septembre.

Les artistes ont présenté les œuvres qui ponctuent le circuit.

Des «balades vigneronnes» vous seront aussi proposées durant ces 5 mois.

Prochaines dates : les 21 et 22 mai au moulin Brothier de Camblanes, les 3, 4 et 5 juin au chateau Bellevue de Quinsac.



## Service Urbanisme

L'urbanisme sera fermé du jeudi 12 mai 2016 au vendredi 3 juin 2016 inclus. Les dossiers urgents (permis de construire en cinq exemplaires et déclarations préalables en deux exemplaires) seront réceptionnés mais non vérifiés par l'accueil de la mairie.

Le secrétariat de l'urbanisme sera à nouveau à votre disposition à compter du lundi 6 juin 2016.

## Sècheresse 2015

Dans le cadre de la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour sécheresse de l'année 2015, les personnes ayant subi des dommages peuvent envoyer un courrier avec coordonnées et dégâts occasionnés à : Mairie de Saint-Caprais de Bordeaux, Service Urbanisme, ou par mail : urbanisme@saintcapraisdebordaux.fr

## Rappel de bon voisinage

Les beaux jours sont là et nous incitent à procéder, après l'hiver, à divers travaux extérieurs. S'occuper de son jardin ou se livrer au bricolage sont des activités agréables, mais l'utilisation de machines bruyantes telles que tronçonneuses, tondeuses, bétonnières... ne peut se faire qu'à certains horaires :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Carte d'identité : attention au délai d'obtention !

Avec l'approche des grandes vacances, les demandes de cartes d'identité augmentent considérablement, entraînant un allongement de la durée d'obtention.

N'hésitez pas à faire rapidement vos démarches pour ce document, qui, rappelons-le, est obligatoire et qui est nécessaire pour tout voyage dans un pays de l'Union Européenne.

## Fusion des communautés de communes

Dans la dernière LIM, nous vous informions de la constitution de la nouvelle communauté de communes.

Ainsi, Tabanac, Le Tourne, Langoiran et Lignan de Bordeaux vont nous rejoindre.

Le Préfet a validé cette décision.

Cette CdC élargie doit être opérationnelle au 1er janvier 2017.

## Les rendez-vous

## MAI

### Vendredi 13 - Concert Misa Tango



### Samedis 21 et 28 Théâtre, présenté par "Espace et Loisirs" à la Salle des Banquets.

## JUIN

### Samedi 4 Omelette géante, Feu de la Saint-Jean par Saint-Caprais en Fête, au Domaine de Loustallaut, à partir de 19h.

### Dimanche 5 Grand vide-grenier organisé par l'ASCJ, au Domaine de Loustallaut

### Mardi 7 Spectacle de l'école maternelle à 19h, au complexe sportif Rabah Khaloufi.

### Jeudi 9 Spectacle de l'école élémentaire à 19h, au complexe sportif Rabah Khaloufi.

### Vendredi 17 - Gala de danse des Petits Rats "Rocher Palmer" à Lormont. - Fête de la Musique organisée par Musicaprais, de 18h à 22h.

### Samedi 18 Fête de la Musique organisée par Musicaprais, de 14h à 18h.

### Samedi 25 Fête de la Gym 18h, au complexe sportif Rabah Khaloufi.

## Interdiction de brûlage

La mise en application de l'interdiction de brûlage à l'air libre est complète et effective sur la commune à dater du 1er avril 2016, aucune dérogation ne sera accordée, suite aux récentes interventions de la gendarmerie et du SDIS, et à la mise en oeuvre de la circulaire du 11 février 2014 du ministère de l'écologie, du développement durable et du logement.

Infraction passible d'une amende.